



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in SYLVOS (Françoise), FAUGÈRE (Clémence), MUGNIER (Vincent)
(dir.), *Censure et Tabou*, p. 193-195

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15012-1.p.0193](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15012-1.p.0193)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Françoise SYLVOS, « Tabou et censure. Un art de la suggestion »

Après une définition et une typologie des tabous, les uns originaires et fondamentaux – inceste, anthropophagie – ; les autres relatifs aux mœurs et à la politique, l'introduction aborde les conflits internes entre la loi intériorisée et la tentation de la subvertir. Les transgressions des interdits par l'art sont possibles grâce à des signes, à des images, à des formes – notamment à la forme du récit.

Guilhem ARMAND, « La question de l'inceste au siècle des Lumières. Licence et tabou chez Diderot »

À propos de l'inceste, les Lumières se penchent sur les rapports entre loi naturelle, civile et religieuse afin de les fonder mutuellement. Ce point préoccupe Prévost, Beaumarchais et Sade ; diverses réponses émanent de Montesquieu, Voltaire ou Diderot dont une lecture attentive révèle que ce « tabou » (qui n'en est pas encore un) agit comme un révélateur épistémologique.

Vincent MUGNIER, « Nerval et le *ferouer*, figure de l'inceste »

L'article interroge les motivations qui ont poussé Gérard de Nerval à élire le terme pehlvi *ferouer*, ange gardien du mazdéisme, comme unique dénomination susceptible de désigner la figure du sosie dans son œuvre. C'est par la connaissance érudite d'un tel motif orientaliste que s'interprète l'ambivalence du double nervalien, lequel a notamment pour fonction paradoxale d'interdire l'inceste tout en le perpétrant.

Stéphane FOSSARD, « L'homosexualité dans “La Sarbacane” de Paul Lacroix »

Paul Lacroix propose avec provocation dans « La Sarbacane » (1829) un programme de lecture relatif à l'homosexualité et au viol d'un homme par

Henri III, monarque efféminé et violent qui interroge l'identité masculine. On se demandera dans ce cas si le tabou soulevé, fondé sur des faits historiques incertains, constitue une force créatrice ou une contrainte esthétique.

Clémence FAUGÈRE, « Gustave Flaubert et Guy de Maupassant. Deux générations littéraires soumises au tabou de la vie intime des femmes et à son traitement judiciaire »

Pour avoir traité un sujet tabou, la vie intime des femmes, amoureuse, sexuelle, Flaubert et Maupassant s'attirent des ennuis judiciaires. *Madame Bovary* et *Au bord de l'eau* sont poursuivis pour outrage aux bonnes mœurs. Face à la machine judiciaire, en deux moments clés de l'histoire politique de la France, les deux Normands optent pour une défense commune, évitant ainsi la condamnation.

Isabelle MALMON, « *Tupapau* et tabou. Étude d'un motif pictural sur la toile *Manao tupapau* de Paul Gauguin »

En 1892, l'artiste Paul Gauguin exécute à Tahiti une toile titrée *Manao tupapau*. Dans le dos de sa compagne indigène, étendue nue, à plat ventre, figure un tupapau, fantôme malfaisant des légendes locales revenu tourmenter ses proches. Par ses commentaires, au-delà du folklore, le peintre présente cette figure comme un « prétexte », visant à masquer l'indécence d'une étude de nu.

Florence PELLEGRY, « “*Violently seduced*”. Agression sexuelle et tabou à la fin de l'ère victorienne »

Entre 1861 et 1885 s'amorce au Royaume-Uni une révolution en termes de protection légale des personnes en cas de crime sexuel. Cependant, la parole des femmes victimes d'abus n'est que trop peu souvent entendue. À la lumière de sources primaires, on s'interrogera sur la question du tabou qui entoure la sexualité féminine, mais aussi toute relation sexuelle illicite hors mariage et la perception du viol dans la société britannique victorienne.

Armando NASCIMENTO ROSA, « “Fado de la Censure”. Un exemple rare de la poésie d’intervention politique destinée à être chantée dans l’œuvre de Fernando Pessoa »

« Fado de la censure » est un poème non daté de Fernando Pessoa, écrit dans un style propre à la dernière partie de sa vie, période marquée par l’engagement politique. Le format de ce poème (*decimas*), emprunte la forme stylistique du fado traditionnel de Lisbonne. Ce choix audacieux permet au poète d’intervenir dans le champ politique, par la contestation du régime dictatorial alors en place.

Maria DA GRAÇA GOMES DE PINA, « *Dinossauro Excelentíssimo* ou la fable qui ne fut censurée »

La fable permet à l’auteur de véhiculer un message éthique. Conscient du potentiel de ce genre au temps de la dictature de Salazar, José Cardoso Pires (1925-1998) l’utilise comme outil de remise en cause de l’ordre établi. À partir du conte *Dinossauro Excelentíssimo* publié en 1972, est interrogé le paradoxe d’une censure qui, malgré elle, devint la victime de la “*máquina de controlar palavras*”.

Guia M. BONI, « Dennis Mc Shade, une arnaque pour la censure »

Sous la dictature portugaise, dès 1926, seul le roman policier semble épargné par la censure. Dinis Machado, dit Denis Mac Shade, joue des intertextes, use d’un déplacement spatio-temporel pour s’autoriser à aborder des sujets qui devraient dans une période de restriction des libertés être tus. Sous couvert d’une traduction de l’américain, son œuvre apporte un vent d’émancipation.